

le 1 décembre 2022

le maire



**MAIRIE
DE
SANSSAC L'ÉGLISE**

43320

Tél. 04.71.08.64.43

e-mail : mairie.sanssac@orange.fr

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu :

vendredi 9 décembre 2022
A 20 h 30
dans les locaux de la mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal des décisions du 24 octobre 2022
- Mandatement des dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2023
- Décision modificative n°3
- Demande de la subvention Bonus ruralité pour la remise en état et isolation de l'assemblée de Coyac
- Demande de subvention à la Fondation du Patrimoine et à la Région concernant la réparation des cloches de l'église
- Achat d'une parcelle à Lonnac à Monsieur Alain ROCHER
- Achat d'une petite parcelle de terrain à Mr DAVAL Hervé à Coyac
- Tarifs de la location de la salle MAGARAN aux associations à partir du 1^{er} janvier 2023
- Enfouissement réseaux secs farreyrolles
- Approbation du rapport d'activités de la SPL 2021.
- Adhésion à l'Ingénierie des territoires de Haute-Loire (INGE43)
- Soutien de la commune sur les positions de l'AMF concernant les préoccupations en matière financière et adoption de la motion

Informations diverses :

- Prise d'acte de la démission d'une délégation confiée à une conseillère municipale
- Nomination de la correspondante au service incendie /secours
- Démarrage des travaux mairie
- Vœux du maire
- Réflexion sur la personne morale productrice d'électricité

Décisions du maire :

Je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
BERAUD Jean-Yves

